

Comité : Conseil de Sécurité

Problématique : 2030 : Les guerres des mondes

Délégation : Bénin

En 2030, alors que le Bénin se tient à la croisée des chemins de l'innovation technologique et des défis sécuritaires globaux, nous devons faire face à des réalités qui redéfinissent la nature des conflits. Dans ce contexte, le Bénin, fidèle à ses principes de paix, de coopération et de multilatéralisme, entend jouer un rôle actif dans la réponse collective à ces enjeux. Les guerres de demain ne ressembleront pas aux conflits passés. Les cyberattaques, les armes autonomes, et la montée en puissance de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire transforment profondément les stratégies de défense et de sécurité. Nous devons aussi considérer les répercussions du changement climatique, des flux migratoires et des tensions régionales sur la stabilité nationale et internationale.

La montée en puissance des technologies numériques, couplée à l'intelligence artificielle, a déjà transformé la nature des guerres modernes. À l'horizon 2030, les armes et stratégies basées sur l'IA deviennent les acteurs centraux des affrontements. Les drones autonomes, les cyberattaques sophistiquées et les systèmes de défense automatisés redéfinissent les champs de bataille. Ces outils, capables de prendre des décisions en temps réel sans intervention humaine, ont permis de réduire les pertes humaines directes tout en rendant les conflits plus rapides et imprévisibles. Pour le Bénin, cela soulève des questions éthiques majeures. Peut-on laisser des machines décider du sort d'une nation ? La responsabilité de ces décisions doit rester humaine. Il est impératif que des régulations internationales sur l'usage de ces technologies soient discutées et mises en place pour éviter les dérives.

Les attaques cybernétiques remplacent de plus en plus les conflits armés traditionnels. Des infrastructures critiques comme les réseaux énergétiques, les systèmes de santé, ou encore les réseaux de communication sont aujourd'hui les cibles principales. Les conflits de demain seront menés sur des champs de bataille invisibles : les cyber fronts. En tant que nation dépendante d'une stabilité régionale fragile, le Bénin exprime une profonde inquiétude quant à la vulnérabilité de nombreux États en développement face à ces attaques cybernétiques. Le Conseil de sécurité doit renforcer ses capacités à répondre collectivement à ces menaces numériques, notamment en offrant un soutien technique aux nations les plus vulnérables.

Si les armes nucléaires continuent de représenter une menace globale en 2030, la dissuasion nucléaire reste un pilier pour les grandes puissances. Toutefois, l'avènement de nouvelles technologies rend ces armes potentiellement vulnérables aux cyberattaques, augmentant les risques d'erreurs catastrophiques. Le Bénin réitère son engagement en faveur du désarmement nucléaire et appelle à une meilleure gestion des arsenaux nucléaires, notamment par la transparence et les contrôles internationaux renforcés.

En Afrique de l'Ouest, le Bénin se trouve dans une région confrontée à l'instabilité sécuritaire, notamment en raison des menaces terroristes et des conflits transfrontaliers. Alors que des groupes extrémistes continuent d'opérer dans les pays voisins, la sécurité dans les régions septentrionales du Bénin demeure une priorité, nous cherchons à maintenir un équilibre avec nos partenaires régionaux, et la CEDEAO joue un rôle central pour assurer la paix et la stabilité. En 2030, le Bénin continue de renforcer ses relations avec le Nigeria, un partenaire stratégique en matière de sécurité et de commerce. Ensemble, nous devons répondre aux défis transfrontaliers, notamment la migration et les flux de réfugiés, exacerbés par les crises climatiques et économiques. La coopération avec le Togo et d'autres pays voisins sur les questions de sécurité et de développement doit également s'intensifier.

En tant que République engagée sur la voie de la paix et du développement durable, le Bénin continue de jouer un rôle actif dans les organisations internationales comme l'Union Africaine (UA) et les Nations Unies. Notre engagement à soutenir les initiatives internationales pour la paix, la sécurité et la promotion des droits humains reste ferme.

Le Bénin de 2030 est résolument tourné vers l'avenir. Face aux nouvelles menaces sécuritaires et aux défis globaux, nous croyons fermement que seule une approche multilatérale proactive peut assurer une paix durable, nous réaffirmons notre engagement en faveur d'une coopération internationale accrue pour encadrer les avancées technologiques militaires, promouvoir la cybersécurité, et protéger l'environnement. Le Bénin continuera de défendre un ordre mondial fondé sur la paix, la justice et la coopération, en veillant à ce que les progrès technologiques soient utilisés au service du bien commun.

et non de la destruction. L'avenir de la guerre de demain dépend de nos actions d'aujourd'hui, et ensemble, nous pouvons construire un monde plus sûr et plus équitable pour les générations futures